13me Année.

Journal de La Haye.

Vendredi 27 Mai 1842.

La Haye, le 26 mai.

On écrit d'Assen, sous la date du 23 de ce mois, au *Nieuws-Courant :*

« S. M. le roi est arrivé ici samedi vers deux heures et a quitté cette ville ce matin de bonne heure, pour se rendre par Coevorden à Almelo où S. M. passera la nuit chez le comte Van Rechteren Limpurg, seigneur d'Almelo ; de là elle ira à Deventer.

» S. M., lors de son premier voyage dans quelques provinces du royaume, a pu être reçue avec plus de pompe dans les grandes villes, mais nulle part certainement elle n'aura été accueillie avec plus vif et plus sincère empressement que chez nous. Notre ville a été la dernière de nos provinces à recevoir une visite royale, mais cette province a la conviction qu'elle partage maintenant avec toutes ses sœurs l'amour et la sollicitude de S. M.

» L'entrée de Sa Majesté, par nos rues pavoisées et décorées de fleurs et d'arcs de triomphe, tandis que le bienfaisant soleil de cette belle journée de printemps ajoutait encore à la magie de ce spectacle, peut revendiquer à juste titre la qualification de *joyeuse entrée*. Le cortège se forma conformément au programme, au pied de l'arc de triomphe à côté du *Heeren Logement* ; il fut ouvert par une division de cavaliers élégamment costumés et commandés par leur chef M. B. H. Andreae. LL. SS. MM. furent complimentées par la régence et acceptèrent le vin d'honneur qui leur fut offert par quelques jeunes dames.

» Ensuite le cortége s'ébranla pompeusement. La foule enthousiasmée se pressa autour de la voiture de S. M. ; S. M. répondit gracieusement à tous ces témoignages d'amour et de vénération. Etant descendue à l'hôtel du gouvernement, S. M. ne tarda pas à donner audience aux autorités, aux fonctionnaires et aux officiers.

» Après l'audience, S. M. se rendit au bois de la ville pour y visiter l'institut, et de là elle alla voir le palais de justice, les abords de la nouvelle prison et l'église réformée. Vers six heures, S. M. se mit à table, où eurent l'honneur de s'asseoir plusieurs autorités et fonctionnaires. C'était la province qui offrait ce dîner splendide à S. M. En s'y rendant, de jeunes filles jonchèrent de fleurs les pas de S. M. qui témoigna combien elle était touchée de ce naïf hommage. Au dessert, on porta plusieurs toasts qui furent accueillis avec le plus vif enthousiasme et pendant le banquet, les cornets du bataillon de flanqueurs du régiment d'infanterie venus de Groningue, firent entendre de brillans accords. Après le dîner, S. M. se rendit au *Heeren Logement* pour y honorer de sa présence un bal où avaient été invités des habitans. S. M. se fit présenter toutes les dames, eut la parole à la plupart d'entr'elles, s'entretint avec chacune de la manière la plus gracieuse et puis ouvrit le bal en figurant dans une polonaise. S. M. resta assez long-temps au bal et alla ensuite voir l'illumination générale qui était très-belle.

» Hier au matin, S. M. a fait une excursion à Winschoten et est revenue le soir. Après le départ de S. M. la garde d'honneur de la province s'est rendue à Coevorden pour y faire le service. Ce soir, on a tiré un feu d'artifice, pendant que la musique du régiment se faisait entendre devant l'hôtel du gouverneur. S. M. a demandé à être dispensée d'assister au souper qui lui fut offert, à cause des fatigues du voyage de la journée. Ce matin, S. M. est partie pour Coevorden, accompagnée de la garde d'honneur, de la ville jusqu'au village de Roldé. S. M. a fait présent d'une riche bague ornée de son chiffre en brillans, au commandant de la garde d'honneur. A la limite de Roldé, quelques officiers de cette commune entourèrent la voiture de S. M. et l'escortèrent pendant tout le trajet. La régence d'Assen, lorsqu'elle eut l'honneur de prendre congé de S. M. en reçut l'assurance qu'elle était particulièrement satisfaite de la réception qui lui avait été faite. »

S. Exc. le ministre d'état, chargé de la direction générale des affaires de l'Eglise réformée, accompagné du secrétaire de son département, a fait l'ouverture de la 24e assemblée du Synode évangélique luthérien. Ce Synode est présidé par M. J. Zimmerman, d'Utrecht ; M. G. F. Sartorius, d'Amsterdam, remplit les fonctions de vice-président, et M. J. C. Loman, celles de secrétaire.

Les journaux de Java, du 1er au 19 janvier, portent entre autres par arrêté du 15 dudit mois, les fonctions de directeur-général des finances ont été confiées à M. J. D. Kruseman, inspecteur près du ministère de la marine et des colonies en mission spéciale aux Indes-Orientales.

Le gouverneur général intérimaire a fait plusieurs nominations parmi lesquelles nous remarquons les suivantes : ont été nommés : assistant-résident de Patjilau M. W. L. van Guericke, en remplacement, assistant-résident à Salatiga ; assistant-résident d'Ambarawa, résidence de Bantam, M. D. L. Baumgardt, qui occupait la même place à Djocjokarta ; assistant-résident de ce dernier endroit, M. H. C. van der Wyck, fiscal et magistrat à Amboine. Ont été pensionnés, entr'autres, le major du personnel de l'artillerie, M. J. A. Rutten, et le lieutenant de cette arme Verkuyl.

On mande de Harlem que, hier au matin, on a fait l'essai du chemin de fer de Harlem à Hillegom, au moyen d'une locomotive et de son *tender*, qui contenait la direction composée de huit personnes. Le pont dit *Spaarnebrug* a fonctionné et a été passé avec facilité, et la locomotive y a encore entraîné quelques instrumens roulans. On a passé de même avec le meilleur succès le pont de fer du *Vogelenzang*. Les autres ponts et le chemin en général ont répondu à l'attente qui en avait été conçue. On tardera donc pas à faire l'ouverture de cette partie des chemins de fer.

— Avant-hier, a eu lieu au Théâtre-Hollandais à Amsterdam, la représentation au bénéfice des incendiés de Hambourg ; elle a produit 403 fl. 17 1/2 c. qui seront transmis à la commission de secours à Hambourg. MM. Brugger ont fourni gratis l'éclairage, Westerman et fils les annonces et les affiches, et Pallen les chandelles. La direction a supporté des autres frais de cette soirée philanthropique.

— Ces jours derniers, a été tenue à La Haye l'assemblée annuelle des députés des diverses loges de franc-maçonnerie du royaume. Le grand-maître national et son délégué étaient absens. L'union a plus intime a présidé cette réunion qui a voté un don considérable pour les frères de Hambourg, victimes de l'incendie.

— Avant-hier, on a lancé du chantier de l'état à Rotterdam le pyroscaphe de guerre *Bromo* destiné pour la navigation aux Indes-Orientales. Cette importante opération a parfaitement réussi.

On a intercepté des dépêches adressées par don Carlos au chef des bandes qui infestent la Catalogne. Leur lecture a appris que don Carlos continue à Bourges à se considérer comme roi. L'une des dépêches saisies avait pour objet de faire savoir à *l'armée du roi* que S. M. avait accepté la démission de Cabrera, son ministre de la guerre, et conféré le portefeuille au général Alza.

Une lettre de Hambourg, à la date du 20 mai, porte ce qui suit :

« Tous les soirs, un renfort de 800 hommes pour la nuit, établissent leur poste en huit endroits différens sur le lieu de l'incendie, et envoient de là des patrouilles pour visiter les parties incendiées de la ville ; 1000 pompiers sont continuellement occupés soit à surveiller, soit à éteindre ce qui brûle encore.

» On connaît avec assez de certitude aujourd'hui le nombre de ceux qui ont péri dans ce fatal événement. Jusqu'à présent on annonce officiellement la disparition de 45 personnes. 24 cadavres ont été retrouvés. Ceux qui ont disparu appartiennent presque tous aux classes inférieures ; presque tous doivent s'imputer leur perte à eux-mêmes, car il est certain que pour la plupart c'est la cupidité, et leur désir de s'approprier bien des choses qui les a engagés à rester dans des maisons déjà abandonnées. 16 individus étaient dans une cave, auprès des vins qui s'y trouvaient, et n'ont pas voulu la quitter quoiqu'on les eût avertis du danger.

» On a pu reconnaître encore 13 des cadavres retrouvés. Il y a environ cinquante personnes de blessées. La plupart ne le sont pas dangereusement. Il y en a huit de blessés par suite des mauvais traitemens qu'on leur a fait subir ; ce sont certes les plus à plaindre. L'un d'eux même est déjà mort de ses blessures.

» Outre ce nombre de 45 hommes morts dans l'incendie, trois hommes ont encore été tués en portant secours par la chute d'un pignon, et un vieillard par l'écroulement de ce qui restait encore le 10 mai des ruines de l'église St.-Pierre.

» Lord Hamilton est arrivé ici ; il paraît qu'il est chargé de s'assurer de l'étendue des ravages qu'a faits l'incendie, et peut-être pour déterminer en conséquence les secours à donner. La présence de lord Hamilton a causé dans le public un sentiment de satisfaction. »

On écrit de Muskau, le 12 mai :

Le prince Puckler qui depuis 6 mois a pris à son service le fameux coureur Mensen, l'a fait partir ce matin pour le Caire, en lui donnant des lettres de recommandation pour plusieurs personnes de distinction. Mensen passera par Jérusalem. Il est chargé par le prince de découvrir les sources du fleuve blanc, ainsi que de déterminer la véritable situation de la montagne de la Lune qui, jusqu'à ce jour, est restée pour ainsi dire, dans le domaine des fables.

On se rappelle la course de Mensen à travers l'Afghanistan, la Perse et la Syrie. Il était parti de Calcutta et n'avait pas éprouvé le moindre accident. Il peut faire aisément 20 milles d'Allemagne par jour, n'ayant besoin que d'un pain pour toute nourriture.

En s'embarquant sur le Nil, il pourra aisément atteindre Karthum, et comme la prétendue montagne de la Lune n'est éloignée que de 5 degrés de latitude de Karthum, il pourra y parvenir dans 4 jours.

Tout cela permet d'espérer que son voyage sera couronné de succès.

TRIBUNAUX ETRANGERS.

CIRCUIT COURT DE PHILADELPHIE (ÉTATS-UNIS.)

MM. Baldwin et Randall, juges.

Audiences des 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 *et* 23 *avril.* — *Naufrage du* William Brown. — *Passagers jetés à la mer.* — *Accusation de meurtre.*

Cette épouvantable affaire, dont nous avons déjà brièvement rapporté les principaux faits avait excité au plus haut degré l'attention des habitans de Philadelphie. Quoique le fait qui donnait lieu à l'accusation fût écoulé depuis plus d'une année, chacun avait encore présens à l'esprit les détails de cette horrible tragédie. On n'avait pas oublié la cruauté avec laquelle les plus faibles passagers embarqués à bord du *William Brown* furent précipités à la mer, au moment de la perte de ce navire, et le sang-froid qui avait présidé à cette scène épouvantable.

Le sieur Holmes, lieutenant de ce navire, avait été poursuivi à raison de ces faits, comme coupable de meurtre commis avec préméditation ; mais le grand jury avait écarté cette circonstance aggravante. Holmes a un air doux et bienveillant ; rien n'annonce dans ses traits la cruauté ou la méchanceté.

L'affaire a été d'abord exposée par M. Hopkinson, qui, avec l'aide de l'attorney de district, l'a dirigée. Le banc de la défense est occupé par MM. Brown et Hazlehurst. On passe ensuite à l'audition des témoins. Le premier témoin introduit est Mme Brigitte M'Gee, qui dépose en ces termes :

« J'étais passagère à bord du *William Brown*. Nous quittâmes Liverpool le 12 mars 1841 ; le 19 avril, dans la nuit du lundi, nous abordâmes un banc de glace. Nous étions tous couchés ; une voix s'écria que le navire coulait à fond, ce qui nous fit nous précipiter sur le pont. Lorsque j'y parvins, l'équipage était occupé à mettre à l'eau la chaloupe et la grande barque. Cette opération fut terminée, mais à peine la chaloupe fut-elle mise à flot que plusieurs passagers y sautèrent avant moi. Après que j'y fus descendue, Holmes vint à moi, et m'ordonna d'en sortir et de retourner à bord du navire. Comme je lui répondis que je ne quitterais pas la chaloupe pour remonter sur le navire qui coulait, il me quitta et ne m'adressa plus la parole. La chaloupe fut alors poussée au large avec trente trois passagers à son bord. Quatre personnes d'une famille écossaise nommée Edgar vinrent encore se joindre à nous ; mais une des sœurs étant restée sur le pont du navire, Holmes y retourna, et ramena sur son dos cette jeune fille, nommé Isabelle Edgar, en descendant par la corde qui retenait la chaloupe. Les deux bateaux s'éloignèrent alors du navire, auquel ils étaient encore retenus par des cordages qui furent coupés au moment où il disparut sous les eaux. Il était environ onze heures de la nuit. Nous n'avions pas eu le temps de prendre de vêtemens, nous étions presque nus. Plusieurs matelots se dépouillèrent pour nous vêtir.

» Le canot dans lequel était le capitaine et la chaloupe restèrent ensemble jusqu'au jour. Le capitaine donna à Francis Rhodes, lieutenant du bord, un compas et une carte, lui annonçant que nous étions à 250 milles de terre.

» Au matin, le capitaine prit les noms de l'équipage et des passagers de la chaloupe ; pendant cette journée, chacun travailla à ramer. Nous étions au mardi. Pendant la nuit suivante, vers dix heures, on commença à jeter les passagers par dessus le bord de la chaloupe. Le premier que j'entendis était un nommé Owen Riley ; il supplia une Ecossaise de prier les matelots de lui épargner sa vie. Je n'ai pas su quel était celui qui l'avait suivi. Le troisième qui fut jeté à la mer fut Frank Askins ; il lui offrit cinq souverains, formant tout son avoir, pour vivre jusqu'au lendemain matin ; il pria également cette Ecossaise de le recommander aux marins, pensant qu'elle avait quelque influence sur eux : cette femme était Mrs. Edgar.

» Frank Askins avait à notre bord deux sœurs ; l'une, nommée Marie, déclara qu'elle se précipiterait à la mer après son frère, ou qu'ils pouvaient l'y jeter après lui ; ce qu'ils firent. Ils cherchèrent ensuite l'autre sœur, nommée Ellen, et s'en débarrassèrent de même. Holmes saisit ensuite un passager nommé James Black. « Quel est celui-ci ? » dit-il. Black répondit : « Quoi ! c'est James Black. — Alors, dit Holmes, il ne faut pas séparer l'homme de la femme. » Et il épargna James Black. Charles Coallin était auprès de moi ; Holmes vint à lui. En le voyant approcher, Coallin lui dit : « Mon cher Holmes, vous n'allez pas me sacrifier ? — Oui, Charlut, lui répondit Holmes, nous sacrifierons le pas aussi. » Ce qu'exécuta Holmes immédiatement. Coallin fut la dernière personne qu'ils jetèrent à la mer.

» Cependant deux passagers avaient échappé à leurs recherches. Un matin, ils furent découverts par l'équipage. L'un était sous un banc de la chaloupe, et l'autre sous l'habitacle. Le premier s'appelait John Nugent, et je ne me rappelle pas le nom de l'autre. Au jour, ils se mirent à ramer. Lorsqu'ils furent fatigués, les marins s'en emparèrent et les précipitèrent à l'eau. Une heure et demie après, nous fûmes recueillis par le *Crescent*, qui aperçut nos signaux.

» A notre départ de Liverpool, l'équipage se composait de dix-sept hommes, y compris le capitaine. Neuf d'entr'eux et le lieutenant s'embarquèrent dans la chaloupe. Seize passagers furent jetés à la mer et dix-sept sauvés, dont deux hommes mariés qui avaient leurs femmes avec nous. Black et Patrick Rhodes n'a pris aucune part à tout cela. Au moment de cette catastrophe, la mer était calme ; il ne faisait pas de vent, seulement il pleuvait. Nous avions trois sacs de biscuit, un peu de viande et de l'eau. La première nuit, la chaloupe était étanchée ; pendant la seconde, il devint nécessaire d'épuiser, surtout à cause de la pluie. Du reste l'eau était assez éloignée du bord du bateau. Quelques fragmens de glace flottaient autour de nous. »

Le témoin déclare ensuite qu'elle a vu périr son oncle Georges Duffie qui l'accompagnait ; qu'elle n'a pas vu Holmes jeter tous ces malheureux à la mer, mais qu'elle a entendu sa voix, et que ses victimes s'adressaient à lui pour obtenir grâce. Lorsque le capitaine prit congé d'eux au jour, Rhodes lui cria : « Capitaine Harris, nous aurons à tirer au sort. — Je sais ce que vous méditez, répondit celui-ci ; je ne veux pas en entendre davantage. » Et il s'éloigna. Le témoin ajoute : « Nous étions soixante-cinq passagers. Un enfant est mort pendant le voyage ; dix-huit ont péri avec le navire ; et nous étions trente-trois dans la chaloupe....

Les dépositions de Mesd. Owen Carr et Anne [illegible] confirment les faits précédens. Elles ne sont relatives qu'au meurtre de Frank Askins dont elles accusent [illegible] ajoutent seulement qu'il était aidé [illegible] Charles Smith, Jack Stetson et Haire [illegible].

Judy M'Faddon, [illegible] passagère à bord du *William Brown* et une de celles qui se sont [illegible] sur la chaloupe. Owen Riley fut jeté le premier à la mer par Holmes et par le cuisinier. J'ai entendu Duffie demander la vie au nom de ses trois enfans. Askins, au moment où il fut saisi, demanda à ne pas être séparé de

ses trois sœurs, promettant de travailler et de sauter de lui-même à la mer si Dieu ne les secourait pas avant le matin.

Sarah Carr : J'ai entendu les cris de Riley. James M'Avoy demanda cinq minutes avant d'être jeté à l'eau; un homme de couleur qui faisait partie de l'équipage les lui accorda. Je l'ai entendu faire une prière, puis on l'a jeté à l'eau. Holmes et l'homme de couleur ont traîné Askins jusqu'au bord de la barque pour le précipiter dans les flots. Après avoir vaincu la résistance de cette victime, les matelots regardèrent s'il ne restait pas quelque passager. J'en entendis un dire aux femmes de s'en aller se cacher, parce qu'au jour ils ne laisseraient pas échapper un seul de ces damnés.

La déposition de Brigitte Nugent confirme une partie des faits rapportés par le premier témoin; elle atteste avoir vu l'ouverture par laquelle l'eau entrait dans la barque, et qui avait environ quatre pouces de large et huit pouces de long.

Jane Johnston ne fournit que peu de renseignemens nouveaux. Elle constate seulement que tous les passagers étaient raidis par le froid et ne pouvaient bouger, et que Holmes s'était dépouillé d'une partie de ses vêtemens pour couvrir les femmes.

Mme Edgar a vu l'eau pénétrer dans la chaloupe et passer par-dessus le bord. Elle dépose ensuite de circonstances connues relatives à Askins. Elle ajoute qu'elle demanda ensuite à Holmes s'il la jetterait à l'eau elle et sa famille. Il lui répondit qu'il ne le ferait pas; que si la chaloupe ne résistait pas tous périraient ensemble. Elle a vu les passagers manger, mais n'a pas vu l'équipage en faire autant.

Margaret Edgar dépose de faits analogues, et des soins pris d'elle par Holmes. Les vagues venaient déferler sur la tête, et entraient même dans la chaloupe. James M'Avoy demanda deux minutes pour boutonner son habit et faire ses prières. Ce délai lui fut accordé. Il dit alors: «Seigneur, pardonnez-moi mes péchés.» Elle ne sait s'il a été jeté à l'eau, ou s'il s'y est précipité lui-même, ainsi qu'il l'avait annoncé.

Après ces dépositions et la défense, le juge Baldwin a fait ensuite un résumé détaillé de l'affaire. Le jury, après une longue délibération, a rapporté un verdict de culpabilité. Cette déclaration n'entraîne qu'une peine de cinq ans de prison dans la geôle de l'état.

Extérieur.

CHINE.

Le *Temps* publie une lettre de la Chine dont voici un extrait :

«Les armes du *Céleste-Empire* ont dont éprouvé de nouveaux revers, et des revers d'autant plus humilians, qu'on les avait déclarés impossibles! Ce n'est plus du haut de leurs *navires de feu* (les bateaux à vapeur) que *les hommes au poil rouge* (les Anglais) ont attaqué les légions chinoises en faisant pleuvoir sur elles des *aérolithes brulans* (des fusées à la Congrève) et de ces *boulets énormes qui vont frapper au-delà des montagnes* (des bombes). Maintenant c'est sur un élément plus favorable à la bravoure individuelle; c'est dans l'intérieur des terres même que les *barbares du grand Occident* sont venus se mesurer corps à corps avec les preux descendans des Han, et qu'ils sont parvenus à y planter leur pavillon victorieux.

»Un événement aussi grave et aussi inattendu n'a pu manquer de faire une impression profonde sur l'esprit imprévoyant des Chinois, et leur a inspiré des mesures qu'ils avaient regardées jusqu'à présent comme inutiles.

»L'empereur vient enfin d'ordonner le renforcement de Tien-Tsin! On sait que cette ville est située à l'embouchure de la petite rivière qui traverse Pékin, et que par conséquent elle est aussi importante par sa position que par son commerce. Sa Majesté impériale a compris cela, et dans son *impénétrable sagesse* elle a envoyé au généralissime le rescrit suivant, écrit sur du papier jaune: «Hou-Chao, commandant en chef de nos troupes, »ne doit plus continuer sa route vers la province de Jie-Kien où »il n'est pas urgent, pour le moment d'organiser attaque ou »défense. Il vaut mieux qu'il se dirige sur la ville de Tien-Tsin, »où qu'avec les deux mille hommes d'élite qu'il a recrutés dans »la province de Xen-Si, il vienne défendre les approches de »notre demeure impériale pour laquelle nous commençons à »éprouver des alarmes. Que Hou-Chao s'associe Narkim-I, gouverneur-général de la province de Pé-Chu-Li et qu'il n'y ait »aucune négligence dans l'exécution fidèle de nos volontés.»

»C'est en effet à Tien-Tsin et de là à Pékin que, suivant toute probabilité, se transportera le théâtre de la guerre au printemps prochain; mais qu'est-ce que deux mille hommes de troupes chinoises pour défendre deux points aussi importans, et qu'est-ce que des victoires remportées sur un ennemi aussi faible?

»Les habitans des villes nouvellement occupées par les Anglais, revenus de la première panique, semblent déjà se plaire sous le joug de leurs conquérans; nul doute, parce qu'ils sont beaucoup moins opprimés par ceux-ci qu'ils ne l'étaient auparavant sous le règne des mandarins. On dit les bazars abondamment fournis de toutes les choses nécessaires à la vie et les prix modérés.»

HAITI.

Le Voltaire, arrivé le 22 mai d'Haïti au Hâvre, a apporté les journaux du Port-au-Prince jusqu'au 16 avril.

Une fermentation assez grande paraît régner dans l'île.

Le Manifeste du 10 avril raconte en ces termes les événemens qui se sont passés à l'occasion du refus d'ouverture de la Chambre aux 28 députés de l'opposition :

«Le 6 de ce mois, le commandant de la place s'était mis en possession des clés de la Chambre, et, dans la soirée, un très-fort détachement y avait été placé.

»Le 7, le pavillon national était arboré à la Chambre, et le détachement de garde y avait été renforcé. Les députés signataires de la protestation y étaient déjà réunis. Les vingt-huit membres de la majorité s'y présentèrent individuellement; le représentant Borno, qui faisait l'office de portier, leur déclara qu'ils ne seraient admis à la Chambre qu'à condition qu'ils signeraient tout d'abord la protestation. Ils s'y refusèrent et s'assemblèrent en la maison du représentant Ponthieux, d'où ils se rendirent en corps à la Chambre. Arrivés à la porte cochère, le capitaine Elie, commandant la garde de l'intérieur, leur dit très-poliment: Messieurs, il vous est défendu d'entrer! — Les députés répondirent: Savez-vous qui nous sommes? Nous sommes les représentans de la nation. — C'est positivement, messieurs, aux représentans qu'il m'a été ordonné de refuser l'entrée de la Chambre, répliqua le capitaine.

»Les députés se retirèrent avec calme et gravité. Quelques voix du public criaient : *Vive la liberté! vivent les représentans du peuple!* Ces exclamations causèrent dans le détachement un petit mouvement. Les officiers tirèrent leur sabre; il y eut, dit-on, des ordres de faire feu. Ce mouvement n'ébranla en rien la fermeté des représentans, qui se retirèrent de nouveau chez le représentant Ponthieux, où ils rédigèrent une protestation contre ces faits, et adressèrent un message au président, pour demander l'éloignement de la force armée qui leur avait refusé l'entrée de la Chambre.

»Il y eut, pendant cette rédaction, un petit rassemblement vers le local où se dressait la protestation. Le détachement de la Chambre envoyé pour le dissiper, usa envers plusieurs jeunes gens de grandes violences; quelques-uns ont été jetés dans les cachots.»

— Voici d'autres nouvelles de Port au Prince :

Les élections et l'ouverture des Chambres ont eu lieu plus tranquillement qu'on ne devait s'y attendre, d'après la fermentation qui s'est manifestée depuis quelque temps.

La tranquillité paraît momentanément assurée, le président Boyer, entouré d'une force imposante, ayant pris sur lui d'interdire l'entrée dans la Chambre des Communes à divers représentans signalés comme devant y apporter l'agitation. Cet acte de despotisme n'est pas le premier auquel le président ait eu recours.

Le 16 avril, le président a fait l'ouverture de la session. Les quatre membres de la Chambre éliminés en 1839, et réélus cette année, ont été déclarés inhabiles à siéger. Les pouvoirs des six nouveaux députés ont été annulés.

On dit qu'un grand nombre de membres de l'opposition se sont retirés.

PÉROU.

Le gouvernement belge a reçu du consul-général de Belgique à Lima communication du décret ci-après :

«Le citoyen Manuel Menendey, président du conseil d'état, chargé du pouvoir exécutif, etc.

Considérant que les troupes boliviennes ont occupé le port d'Arica et que le gouvernement possède des forces navales suffisantes pour rendre effectif le blocus de ce port et des points adjacens, décrète : 1° Le port d'Arica et les côtes adjacentes entre le 17e degré 57 minutes et le 19e degré 26 minutes sud, c'est-à-dire depuis le Morro de Lama jusqu'à la Pointe de Pisagua inclusivement, sont déclarés en état de blocus :

2° Les délais pour les neutres seront de 10 mois pour l'Europe, les Etats-Unis et les ports de l'Atlantique de l'autre côté de la ligne, de 8 mois pour le Brésil, le Mexique et l'Amérique centrale, et de 4 pour le Chili, la Nouvelle-Grenade et l'Equateur.

3° Le blocus sera effectif à partir de ce jour moyennant notification et les usages maritimes, pour tous les navires qui toucheront désormais aux points bloqués, attendu qu'ils sont gardés par des forces;

4° Ce blocus cessera de fait quand les points bloqués seront abandonnés par les armes ennemies, à moins qu'auparavant il ne soit déclaré levé de droit et moyennant promulgation.

Donné à Lima, le 27 décembre 1841.

Signé, MANUEL MENENDEY.

Le ministre d'état et des relations extérieures.

A. C. GAMARRA.

Pour traduction véritable du document officiel.

H. BOSCH-SPENCER.

ITALIE.

On écrit de Naples, le 11 mai :

«L'ambassadeur français, duc de Montebello, est parti aujourd'hui à bord de l'*Ercolano*, nouveau bateau à vapeur napolitain qui se rend à Marseille.

»Les armemens des vaisseaux de guerre sont arrêtés, à l'exception d'une corvette. On considère le différend avec la Hollande comme entièrement aplani.»

— On mande des frontières d'Italie, le 12 mai :

«Par suite des derniers troubles de Pise parmi les étudians, troubles qui ont amené la fermeture de l'Université de cette ville, il s'est encore opéré plus tard plusieurs autres arrestations d'étudians.»

AUTRICHE.

L'*Observateur Autrichien* du 19 mai, annonce que l'état de S. A. I. madame l'archiduchesse Sophie, et celui de l'archiduc nouveau-né, continuent à être des plus satisfaisans.

— Une lettre de Vienne, à la date du 18 mai, mande ce qui suit :

«Akif-Effendi a eu l'honneur d'être reçu aujourd'hui en audience particulière par S. M. l'empereur, à qui il a présenté les lettres qui l'accréditent en qualité d'ambassadeur de Turquie à la cour de Vienne.

»Ali-Effendi, ambassadeur ottoman près du cabinet de St.-James, a continué avant-hier sa route pour Londres. (Ali-Effendi est arrivé le 22 mai, à Paris.)

»Un léger accident arrivé avant-hier, 16 mai, sur le chemin de fer de Vienne à Raab et qui a nécessité une légère réparation du *rail-way*, a été l'occasion de quelques troubles déplorables. Il y avait ce jour là une foule de voyageurs, et il s'est trouvé parmi eux un certain nombre d'hommes assez grossiers pour se permettre de dégrader les constructions de la station de Mœdling. La police s'est tout aussitôt emparée des perturbateurs, et a mis fin au tumulte que tout le monde est d'accord pour blâmer, et désire voir sévèrement puni pour l'exemple.»

DANEMARCH.

On écrit de Copenhague, le 17 mai :

«S. A. R. le prince royal est parti pour Fridericia.

»La feuille dite *Gazette Collégiale* publie le projet de loi relatif au commerce asiatique, qui a été approuvé pour être présenté à la prochaine assemblée des Etats Provinciaux du Danemarck et des duchés. Il est conçu comme suit :

§ 1er. L'octroi accordé à la Compagnie Asiatique, sous la date du 21 mars 1792 et prolongé par le placard du 20 janvier 1822, cesse son effet, et le commerce avec la Chine est rendu libre;

§ 2. L'ordonnance du 16 juin 1797, relative au commerce aux Indes-Orientales, est également mise hors de vigueur;

§ 3. Le commerce et la navigation avec la Chine et avec les Indes-Orientales, seront soumis aux dispositions applicables au commerce étranger et à la navigation étrangère, en

§ 4. La présente ordonnance sera mise à exécution cependant il est libre aux navires chargés de marchandises Indes-Orientales, qui retournent dans l'espace de . . . . faire déclarer toute leur cargaison, d'après l'ordonnance juin 1797, mais il ne sera permis sous aucun rapport de vendre les trois sortes de marchandises, les unes d'après sente ordonnance, et les autres d'après celle du 16 ju

(Suit l'exposé des motifs).

PRUSSE.

S. M. la reine est arrivée le 21 mai, à Potsdam, de retour son voyage à Schwérin.

— S. A. R. le grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz, est à Berlin, venant de Neu-Strélitz.

— S. A. R. le prince Charles a quitté Berlin, pour se rendre dans la province de Saxe.

— S. M. a daigné conférer :

L'ordre de l'Aigle Rouge, de 1re classe, à sir Hudson lieutenant-général au service de la Grande-Bretagne;

L'ordre de l'Aigle Rouge, de 2e classe, avec feuilles, Dankwart, conseiller de conférences, au service royal de Danemark;

L'ordre de l'Aigle Rouge, de 3e classe, au chambellan conseiller de collége d'Ozerow, jusqu'ici premier secrétaire légation près de l'ambassade de Russie, à Berlin;

L'ordre de l'Aigle Rouge, de 4e classe, à M. de Nyn capitaine au service royal de Danemarck, du régiment de le roi.

ANGLETERRE.

Le 21 mai, à trois heures et demie, S. M. et S. A. R. le Albert, LL. AA. RR. le prince de Galles et la princesse sont partis pour Claremont, escortés par un détachement hussards.

— Un conseil de cabinet a été tenu le même jour au *Office*. Sir Robert Peel, le duc de Wellington et les autres tres y assistaient. Le conseil a siégé deux heures.

— Le prince Dolgorouky, aide-de-camp de S. M. l'empereur de Russie, est arrivé de St.-Pétersbourg à *Mivart's Hotel*. A cette occasion, le baron Brunnow, ambassadeur de Russie, a donné grand dîner à son hôtel dit *Ashburnham-House*.

— Les arrivages de l'étranger ont été très-nombreux, mais ils n'apprennent rien de fort intéressant. Le paquebot *Pigeon* a apporté la malle du Brésil, avec des nouvelles Rio-Janeiro, du 22 mars; de Bahia, du 5, de Buénos-Ayres et de Montevidéo, du 26 février; elles sont de peu d'importance. Les avis de Rio-Janeiro sont cependant d'un caractère plus encourageant que ceux reçus précédemment. Un plus grand nombre d'articles de marchandises anglaises était sorti de la douane; et comme cela n'a jamais lieu, hors le cas où les prix réclament, l'on prévoyait que les demandes s'étaient accrues bien que la lourdeur des fonds et la baisse des cours, qui en est la conséquence, interdisent tout espoir d'une amélioration soutenue. Le change sur Londres était à 28 1/2; à Buénos-Ayres le change sur Londres restait à 3 d. *Le Pigeon* a apporté environ 20,000 livres sterling en frêt.

Les nouvelles de Lisbonne, du 16 mai, annoncent que le gouvernement a nommé une commission de cinq membres, ayant pris le duc de Palmella, pour reviser le tarif des droits d'importation, et faire connaître jusqu'à quel point ils peuvent être réduits sans lésion pour les intérêts nationaux.

Le baron Tojal a déjà fait les fonds nécessaires pour satisfaire au paiement du dividende échéant au mois de juillet prochain. Heureux avis aux porteurs d'obligations!

ESPAGNE.

On écrit de Madrid, le 17 mai :

«Le banquet du duc de la Victoire fournit à plusieurs journaux l'occasion de faire des commentaires plus ou moins fondés sur la présence du duc de Glucksberg au banquet. La version qui paraît obtenir le plus de crédit, est celle de l'*Eco del Comercio*. Cette feuille, après avoir dit que le duc de Glucksberg a été conduit au palais de *Buena-Vista*, et présenté par M. Gonzalez, président du conseil, ajoute que la réception faite par la régente au duc de Glucksberg a été tout à-fait aimable. Elle a même protesté de son vif désir d'entretenir de bonnes relations avec la France, l'Angleterre et le Portugal, intimes alliés de l'Espagne, ayant la conviction que la France était l'alliée naturelle de l'Espagne. *La aliada natural de Espana era la Francia.* On dit que, dans le banquet qui a suivi, le duc de Glucksberg a été l'objet d'attentions toutes particulières de la part du régent.

»Les Cortès continuent la discussion du budget, et, quoi que l'on dise, le projet de loi des cotons ne sera pas présenté à cette session. Les dernières nouvelles des provinces sont satisfaisantes; à Séville, l'autorité a contenu l'émeute qui naissait; à Barcelonne, tout serait tranquille, si l'on ne voyait pas chaque jour la présence de nouvelles bandes dans les montagnes.»

— La *Gazette de Madrid* du 16, examine l'esprit du projet de loi sur l'organisation du système tributaire récemment présenté aux Cortès par le gouvernement. Dans le nouveau système tous les impôts se trouvent réduits à deux, l'un direct, l'autre indirect. Le premier s'élève à 240 millions, le second à 214 millions 454 millions, et bien que ce chiffre présente une certaine augmentation, il résulte des données sur lesquelles est basé le projet, que l'impôt direct affectera à peine les revenus de la terre. De plus, il résulte des calculs les plus positifs que le bénéfice résultant pour les laboureurs de la suppression de la dîme permet aisément de solder le montant de l'impôt direct, sans celui de la dotation du clergé. Cet impôt, également réparti sur le chiffre actuel de la population, grèverait chaque habitant de 50 réaux, tandis qu'en France il s'élève à 124 réaux par tête, et en Angleterre à 420 réaux. L'impôt indirect de 214 millions, calculé sur le chiffre de 12 millions d'habitans fournis par le recensement de 1833, donne pour chaque habitant une somme de 17 réaux 28 1/2 maravédis. Le gouvernement déclare dans le dernier article du projet, qu'il prendra le temps nécessaire pour établir convenablement ce système et qu'il saura, dans le cas où un déficit se présenterait avant la complète régularisation du nouveau mode d'impôt, demander à temps aux Cortès un subside extraordinaire. A côté des preuves de haute capacité que le projet révèle, il faut encore tenir compte, pour le mérite du ministre qui l'a conçu et rédigé et du cabinet qui l'a

…tion de l'extrême prudence avec laquelle tous les moyens … d'exécution y sont prévus.

FRANCE.

…écrit de Paris, le 24 mai :

…budget de l'intérieur, qui soulevait tant de questions gra… été très-promptement voté. Un seul chapitre a provoqué … discussion assez vive, c'est celui qui concerne les maisons … de détention. M. Odilon Barrot s'est élevé avec énergie … le système cellulaire qu'on appliquerait aux détenus du … Saint-Michel, et qui, selon l'honorable orateur aggraverait … lement la peine à laquelle ces détenus sont condamnés. … Passy a contesté l'exactitude des faits avancés par … Odilon Barrot; il a affirmé que ce n'était pas par le système … lement des prisonniers, qu'était régie la maison du Mont-… Michel, et qu'il n'était pris à leur égard que des précau… de sûreté. Le débat, qui ne pouvait avoir de résultat, s'est … à ces explications.

… le budget du commerce, M. Cunin-Gridaine a entretenu … Chambre des doléances de l'industrie vignicole, et de la diffi… que le gouvernement éprouve à donner satisfaction à ses … La discussion a été continuée à demain.

… S. M. a fait remettre à M. Rumpff, ministre résident des villes … tiques en France, la somme de 20 mille francs destinée au … gement des victimes de l'incendie de la ville de Hambourg. … avons fait mention de cette somme dans notre bulletin …).

… paraît que la plupart des individus arrêtés par suite de la … faite dernièrement de projectiles de guerre, ont été remis … jours-ci à la liberté. Les individus compromis ne sont plus … nombre de quatre ou cinq.

… Des lettres particulières d'Egypte annoncent que Méhémet-… depuis le jour où il a été obligé de céder à la coalition des … ances européennes, n'a pas cessé un seul moment d'augmen… ses ressources de guerre de d'approvisionner ses arsénaux …

… Le grand-duc de Mecklembourg est attendu à Paris dans … courant du mois prochain.

… On assure que la Chambre des Députés n'a pas examiné le … ième des pétitions qui lui avaient été présentées pendant le … re de la session. Parmi les pétitions qui n'ont pas été rappor… il y en a dit-on un grand nombre qui sont fort importantes.

… Dimanche ont eu lieu les dernières courses. Quinze che… ont pris part à la dernière épreuve, qui a été l'occasion d'un … lant triomphe pour *Plover*, appartenant à M. Aumont. On … t qu'avant la course *Plover* avait été acheté 30,000 fr. par … Perregaux.

BELGIQUE.

On lit dans le *Journal de Bruxelles* :

Les élections provinciales sont terminées partout. On dresse … statistiques, on établit des calculs sur les forces respectives … partis, et des cris d'espérance pour l'avenir se font déjà … dre; l'ambition ne voit jamais dans un succès qu'un mar… pied pour des succès plus grands.

… nous, nous l'avouons, une idée plus grave nous occupe, … milieu de ce déchaînement des passions excitées. Nous som… tristes en voyant les haines, les inimitiés, les déchiremens … familles, dont les opérations électorales sont la source intarissable. Il y a moins d'un an, les élections pour la Chambre … ont remué profondément le pays, celles pour la province … ment jeter de nouveaux ferments dans la société, triste au… pour le mois d'octobre qui verra renouveler régulièrement … conseils communaux. Et toutes ces agitations, que l'homme … bien redouté, ne seront que le prélude de la crise électorale … qui remettra en question, l'année prochaine, l'existence de la … orité parlementaire dans le sein de nos Chambres. La tempête … riodique semble être devenue l'état normal de la société.

… mal serait léger si les gens de bien savaient s'apprivoiser … ec cet état de choses, et en prendre leur parti. Les hommes … rmés paraissent n'avoir d'autre horizon, que le cercle infer… iel dans lequel ils se meuvent et consument toute leur activité; … ndis que leurs adversaires montrent tous les jours plus de ré… ance pour cette vie d'intrigues, de luttes de partis, de … combats sans cesse renaissans sous le régime représentatif.

… laissons nos adversaires entonner en paix des chants de vic… oire. Comme ils n'ont pas connu d'avance de bornes dans leurs … violences, ils n'en connaissent pas non plus dans ce qu'ils nom… ment leur triomphe. Où la raison n'existait pas la veille, la dé… raison ne peut étonner le lendemain.

… N'y a-t-il pas quelque chose de profondément ridicule à re… présenter le résultat du scrutin de lundi dernier à Bruxelles, … comme *le contre-coup de la réforme communale, comme une im… posante manifestation de la pensée publique, comme une désappro… bation solennelle des actes et des doctrines du parti contre-révolu… tionnaire?* (style de l'*Observateur*). Si telle était la portée des élec… tions de lundi dernier, nos adversaires seraient couverts de con… fusion au milieu de leur *triomphe*, car plus de la moitié du corps … électoral est restée impassible et étrangère aux luttes du scru… tin, tant elle se souciait peu de manifester sa *désapprobation so… lennelle des actes et des doctrines du parti contre-révolutionnaire.*

… Les succès du parti libéral sont bien faibles, si l'on fait atten… tion aux efforts prodigieux qu'il n'a pas épargnés. Et même dans … la province modèle, dans celle de Liége, d'où nous arrivent nos … loquemitaines politiques, le parti exagéré n'a pas trop à se louer … définitive des élections. C'est ce qui résulte des statistiques du … *Journal de Liége* lui-même, ordinairement si présomptueux dans … ses calculs. Il reste d'ailleurs certain que des hommes sont arri… vés, ou se sont maintenus au conseil, que l'ultra-libéralisme atta… chait la plus extrême importance à en écarter.

On lit dans le *Commerce Belge*, à la date du 25 mai :

… Chambre a repris hier la discussion de la loi communale, … nous nous trompons, elle voulait la reprendre, mais les adver… saires de toute modification à la loi de 1836, ont trouvé bon de … demander, par l'organe de M. Orts, un ajournement indéfini, … appuyé sous un renvoi de tous les projets ou amendemens aux … lois organiques permanentes des conseils provinciaux, pour avoir … leurs avis.

… Cette motion d'ordre est une véritable dérision, et nous regret… tons beaucoup que le temps et la place nous manquent pour le … prouver. Nous nous bornerons à un seul mot. Le gouvernement n'a … pas besoin de l'avis des députations permanentes pour savoir ce … qu'il a à faire, et il demande la discussion des projets. Que ceux … qui n'en veulent pas, les rejettent, mais qu'ils ne recourent pas, … pour tenir le pays dans l'agitation, à des finesses peu dignes … d'une assemblée législative.

… L'auteur de la motion, comme ceux qui l'appuient, savent très-bien le fort et le faible de toutes les questions qui se rattachent aux projets; ils n'ont nul besoin des lumières des députations permanentes pour émettre un vote qui est bien arrêté d'avance dans leur esprit. Que veulent-ils donc? éluder, gagner du temps. Comme des Chambres n'ont pas été instituées pour éluder les questions, mais pour les résoudre, nous espérons que la majorité ne se laissera pas prendre à la motion de l'honorable M. Orts.

— L'*Observateur* écrit ce qui suit :

Le bruit s'est répandu depuis quelques jours qu'une fois que le projet de loi qui concerne la nomination des bourgmestres sera adopté comme la Chambre aura encore à se prononcer sur les projets de loi qui modifient d'autres dispositions de la loi communale, certains députés vont proposer d'y introduire des changemens d'une portée toute nouvelle. On dit qu'il ne serait question de rien moins que de confier aux bourgmestres, nommés en dehors des conseils, les droits des conseils communaux, en ce qui concerne l'enseignement communal. Les instituteurs des écoles et les professeurs des colléges ne seraient plus nommés par les conseils, mais par les bourgmestres seuls. On comprend ce que deviendraient de cette manière, avec la nomination des bourgmestres en dehors des conseils, les écoles des communes, et surtout les colléges des grandes villes. On a peine au premier abord à ajouter foi à de tels projets. Mais du train dont les choses marchent, à quoi ne faut-il pas s'attendre? Si l'on a quant des intentions avant que la Chambre se soit prononcée sur le sort de la loi qui concerne la nomination des bourgmestres, on craindrait d'en compromettre l'adoption. Mais une fois cette loi adoptée, la réaction aura ses coudées beaucoup plus franches pour introduire des dispositions nouvelles dans les autres projets de loi relatifs à la loi communale.

— On lit dans l'*Emancipation* au sujet de cette affaire :

Le débat sur les modifications proposées à la loi communale s'est singulièrement élargi: une proposition unique et qui paraissait simple lors de sa présentation n'a pas tardé à devenir complexe. On a demandé la nomination des bourgmestres en dehors du conseil en cas de circonstances graves, et après avoir consulté les députations provinciales, tel était le principe; une fois qu'on a pu croire ce principe admissible on a pensé à ses conséquences, on a soulevé la question des attributions de ces magistrats dont le mandat se trouvait modifié; puis on a songé à la durée de leur gestion qui de prolongation en prolongation a paru devoir devenir illimitée; puis encore on présence d'un bourgmestre nommé hors du conseil on a dû chercher à renforcer la position des échevins. Enfin de modifications en modifications on est arrivé à mettre en question la loi communale elle-même, et peu s'en faut que la loi électorale ne soit également soumise à un nouveau scrutin... En présence de ces résultats on pense involontairement à cet architecte qui ayant à réparer un grand édifice, avait commencé par en ôter la pierre angulaire, au risque de voir s'écrouler le monument.

VARIÉTÉS.

EXCURSION AUX ILES ÉOLIENNES

LIPARI.

(*Suite.* — Voir notre n° d'hier.)

La première curiosité qu'ils nous offrirent de visiter était un petit volcan sous-marin, qui chauffait l'eau, dans une circonférence de 17 à 20 mètres à-peu-près, jusqu'à une chaleur de 80 à 85 degrés. C'était là qu'ils faisaient cuire leurs œufs. Comme à ce détail culinaire ils virent passer sur nos lèvres un sourire d'incrédulité, ils firent un signe à leur forçat, qui courut à la maison, et rapporta aussitôt un petit panier et deux œufs, pour faire, séance tenante, la susdite expérience.

Le petit panier tenait lieu de nacelle à pot ou de marmite; on le posait sur l'eau, le poids de son contenu le faisait enfoncer jusqu'à la moitié de sa hauteur; on le laissait trois minutes, la montre à la main, dans la mer, et les œufs étaient cuits à point.

La chose s'exécuta ainsi à notre grande confusion; un des deux œufs, ouvert avec les précautions d'usage, offrit l'aspect le plus appétissant. On en fit don à un des forçats qui nous accompagnait, lequel n'en fit qu'une gorgée, au nez de Mylord qui n'avait pris d'intérêt à toute la discussion que dans l'espérance qu'on lui en offrirait les résultats.

Comme j'avais un grand faible pour Mylord, j'allais le dédommager de sa déception en lui abandonnant le second œuf, lorsque Jadin s'aperçut qu'il s'était cassé en cuisant, et que l'eau de la mer avait pénétré dans l'intérieur. Cette circonstance méritait considération: le mélange d'eau de mer, de soufre et de jaune d'œufs pouvait être dangereux; quel que fût mon regret de priver Mylord de ce qu'il regardait comme son dû, je jetai l'œuf à la mer.

Mylord avait suivi la discussion avec cet œil intelligent qui indiquait clairement que, sans entendre parfaitement notre dialogue, il comprenait cependant qu'il roulait sur lui; aussi, à peine m'eût-il vu jeter l'œuf à la mer, que d'un seul bond il s'élança au milieu de la distance que je lui avais fait parcourir, et qu'il tomba au beau milieu de l'eau bouillante.

On comprend la surprise du pauvre animal: la théorie des volcans lui était parfaitement étrangère, il avait cru sauter dans l'eau froide, et il se trouvait dans un liquide chauffé à 85 degrés; aussi jeta-t-il un cri plaintif, et, sans s'occuper davantage de l'œuf, commença-t-il à nager vers le rivage et nous regardant avec deux gros yeux ardens, dont l'expression indiquait on ne peut plus clairement la stupéfaction profonde qui s'était emparée de lui.

Jadin l'attendait sur le rivage. A peine y eut-il mis le pied qu'il le prit dans ses bras et courut de toutes ses forces à cinquante pas de là pour le tremper dans l'eau froide; mais Mylord, en sa qualité de chien chaud, n'était pas le moins du monde disposé à faire une nouvelle expérience: une lutte des plus violentes s'engagea entre lui et Jadin, et pour la première fois de sa vie il se permit d'enlacer d'un coup de croc la main de son auguste maître; il est vrai que à peine fut-il dans l'eau froide il comprit si bien toute l'étendue de ses torts que, soit qu'il éprouvât du regret du changement de la température, soit qu'il craignît en regagnant la terre de recevoir la correction méritée il tenta constamment de sortir de la mer.

Comme il n'y avait aucun danger qu'il se perdît, vu qu'il n'était pas assez niais pour essayer de gagner Lipari, Sicile ou Messine en nageant, nous le laissâmes s'ébattre en pleine eau, et nous abandonnâmes le rivage pour nous enfoncer dans l'intérieur de l'île, mais alors ce que nous avions prévu arriva, à peine Mylord nous vit-il à cent pas de lui qu'il regagna la terre et se mit à nous suivre à distance respectueuse, s'arrêtant et s'asseyant aussitôt que nous nous retournions, Jadin ou moi, pour le regarder; manœuvre qui indiquait, à ceux qui étaient au courant de son caractère, la plus suprême défiance. Comme la défiance est la mère de la sûreté, nous perdîmes bientôt toute inquiétude à son endroit et nous continuâmes d'aller en avant.

Nous commencions à gravir le cratère du premier volcan; et à chaque pas que nous faisions, nous entendions la terre résonner sous nos pieds comme si nous marchions sur des catacombes: on n'a point idée de la fatigue d'une pareille ascension à onze heures du matin sur un sol ardent et sous un soleil de feu. La montée dura trois quarts d'heure à-peu-près, puis nous nous trouvâmes sur le bord du cratère.

Celui-là était épuisé, et n'offrait rien d'autrement curieux; aussi nous acheminâmes-nous aussitôt vers le second, situé à un millier de pieds au-dessus du premier, et qui est en pleine exploitation.

Pendant la route, nous longeâmes une montagne pleine d'excavations quelques-unes de ces excavations étaient fermées par une porte, et munies par intervalles d'autres ressemblant entièrement et simplement à des tanières de bêtes sauvages. C'était le village des forçats, quatre cents hommes à-peu-près habitaient dans cette montagne, et selon qu'ils étaient plus ou moins laborieux, ou plus ou moins sensuels, ils laissaient leur demeure abrupte, ou essayaient de la rendre plus confortable.

Après une ascension d'une heure à-peu-près, nous nous trouvâmes sur les bords du second volcan, au fond duquel, au milieu de la fumée qui s'échappait de son centre, nous aperçûmes, une fabrique autour de laquelle s'agitait une population tout entière. La forme de cette immense excavation était ovale, et pouvait avoir mille pas de longueur dans son plus grand diamètre; on y descendait par une pente facile, de forme circulaire, produite par l'éboulement d'une partie de mornes, et assez douce pour être praticable à des civières et à des brouettes.

Nous fûmes près de vingt minutes à atteindre le fond de cette immense chaudière. A mesure que nous descendions, la chaleur du soleil, combinée avec celle de la terre, augmentait. Arrivés à l'extrémité de la descente, nous fûmes forcés de nous arrêter un instant; l'atmosphère était à peine respirable.

Nous jetâmes alors un coup d'œil en arrière pour voir ce qu'était devenu Mylord; il était tranquillement assis sur le bord du cratère, et craignant sans doute quelque nouvelle surprise dans le genre de celle qu'il venait d'éprouver, il n'avait pas jugé à propos de s'aventurer plus loin.

Au bout de quelques minutes, nous commençâmes à nous familiariser avec les émanations sulfureuses qui s'exhalaient d'une multitude de petites gerçures, au fond de quelques-unes desquelles on aperçoit la flamme. De temps en temps, cependant, nous étions forcés de nous pencher sur quelque bloc de lave pour aller chercher à une quinzaine de pieds au-dessus de la terre un air un peu plus pur. Quant à la population qui circulait autour de nous, elle était parvenue à s'y habituer et ne paraissait pas en souffrir. MM. Nunziante eux-mêmes étaient parvenus à s'y accoutumer tant bien que mal, et ils restaient quelquefois des heures entières au fond de ce cratère, sans être le moins du monde incommodés de ce gaz qui, au premier abord, nous avait paru presque insupportable.

Il serait difficile de voir quelque chose de plus étrange que l'aspect de ces malheureux forçats; selon qu'ils travaillent dans des veines de terre différentes, ils ont fini par prendre la couleur de cette terre: les uns sont jaunes comme des canaris, les autres rouges comme des hurons, ceux-ci enfarinés comme des pantalons, ceux-là bistrés comme des mulâtres. Il est difficile de croire, en voyant toute cette grotesque mascarade, que chacun des hommes qui la composent est là pour quelque vol ou pour quelque meurtre. Nous nous étions particulièrement attachés à un petit bonhomme d'une quinzaine d'années à la figure douce comme celle d'une jeune fille, nous nous informâmes de ce qu'il avait fait. Il avait, à l'âge de douze ans, tué d'un coup de couteau un domestique de la princesse Cattolica.

Lorsque nous eûmes passé en revue les hommes qui avaient d'abord absorbé toute notre attention, nous examinâmes le sol; à mesure qu'il se rapprochait du centre du cratère, il perdait de sa solidité, devenait tremblant comme la houille d'un marais, puis enfin menaçait de manquer sous les pieds. Une pierre de quelque pesanteur, jetée au milieu de ce terrain mouvant, s'y enfonçait et disparaissait comme dans de la boue.

Après une heure d'exploration, nous remontâmes, toujours accompagnés de nos deux jeunes et aimables guides qui ne nous laissèrent pas nous aventurer un seul instant. Parvenus, au haut du cratère, ils se séparèrent de nous, l'un pour aller nous écrire une lettre de recommandation pour la Calabre; l'autre resta avec nous pour nous accompagner à une grotte que notre voisin le gouverneur avait eu le soin de recommander à notre attention.

Cette grotte, effectivement fort curieuse, est située dans la partie de l'île qui fait face à la Calabre. C'est une étroite ouverture qui, après une quinzaine de pas, va s'élargissant; on n'y pénètre qu'en marchant à quatre pattes dans les endroits faciles, et en rampant dans les endroits difficiles, encore est-on bientôt obligé de revenir à l'orifice extérieur pour faire une nouvelle provision d'air respirable. Quelque nouvelles instances que nous fissions à Mylord, il refusa obstinément de nous suivre, et je vous dirai que je compris son entêtement: je commençais à me défier de lui, à me défier des surprises.

Après trois essais successifs, nous parvînmes au fond de la grotte qui s'élève d'une dizaine de pieds, sur une longueur d'une quinzaine de pas; là nous allumâmes les torches dont nous nous étions munis, et malgré la vapeur qui la remplissait, la caverne s'éclaira; les parois étaient recouvertes d'ammoniac et de muriate de soude, et au fond se trouvait un petit lac d'eau chaude; un thermomètre, plongé dans la vase, et qu'y trempa M. Nunziante, monta jusqu'à soixante-quinze degrés.

J'avais hâte de sortir de cette espèce de four où je respirais à grande peine, et je donnai l'exemple de la retraite; j'avoue que je revis le soleil avec un certain plaisir. Je n'étais resté que dix

minutes dans la grotte, et j'étais mouillé jusqu'aux os.

Nous regagnâmes notre débarcadère en suivant le rivage de la mer, dont Mylord ne s'approcha jamais à plus de vingt-cinq pas. En arrivant à la maison, nous trouvâmes M. Nunziante qui achevait sa seconde lettre; la première était pour M. le chevalier Alcala, au Pizzo; la seconde pour le baron Mollo de Cosenza; on verra plus tard de quelle utilité ces deux lettres nous furent en temps et lieu.

Nous primes congé de nos deux hôtes avec une reconnaissance réelle, ils avaient été pour nous d'une obligeance parfaite; aussi, ce qui est probable, si ces lignes leur tombent jamais sous les yeux, je les prie d'y recevoir l'expression de nos bien sincères remerciemens. Faits ainsi, et à sept ans d'intervalle, ils leur prouveront au moins que nous avons la mémoire du cœur.

Nous retournâmes au rivage, accompagnés par eux, et nous échangeâmes un dernier serrement de main, eux à terre et nous déjà dans notre barque; un coup d'aviron nous sépara d'eux.

Nous avions le vent bon pour revenir. Aussi, grâce à la petite voile que nous hissâmes, ne mîmes-nous pas plus d'une demi-heure à exécuter le trajet.

Quand nous fûmes assez près de Lipari pour que les objets devinssent distincts, nous aperçûmes notre gouverneur qui nous suivait du haut de sa terrasse, à l'aide de sa lorgnette. Lorsqu'il nous vit approcher du port, il repoussa d'un coup de pauce de la main les différens tubes de son instrument les uns dans les autres et disparut; nous présumâmes qu'il venait au devant de nous. Nous ne nous trompions point, nous le trouvâmes sur le port. Cette fois il va sans dire que, grâce à la barque et aux rameurs du gouverneur, la grille nous fut ouverte à deux battans.

Il était quatre heures moins un quart, cela me donnait le temps d'aller remercier les Bons Pères, et de régler mon compte avec eux. Je laissai Jadin accompagner notre gouverneur, et je me rendis au couvent.

J'y trouvai le supérieur, qui me reprocha doucement d'avoir sans doute trouvé sa cuisine mauvaise, puisque nous avions accepté à dîner hors de chez lui. Je lui répondis que la cuisine n'eût-elle point été aussi excellente qu'elle l'était réellement, nous aurions oublié ce petit inconvénient en faveur de la manière toute gracieuse dont elle nous était offerte. Mais loin de là, nous étions à la fois satisfaits de la chère et reconnaissans de l'accueil. Cependant nous n'avions pas pu refuser d'aller dîner chez le gouverneur. Le supérieur parut se rendre à nos raisons, et je lui demandai combien nous lui devions

Mais ici, la discussion recommença; le supérieur avait entendu nous offrir l'hospitalité gratis; je craignois de le blesser en insistant; je lui fis mes remercîmens pour moi et Jadin; seulement, en passant devant le tronc du couvent, j'y glissai deux piastres.

Je me rappellerai toujours ce petit couvent avec son air oriental et son beau palmier, qui lui donnait bien plus l'aspect d'une mosquée que d'une église; cela avait si fort frappé Jadin, de son côté, qu'à cinq heures du matin, tandis que je dormais encore, il s'était levé et en avait fait un croquis.

En arrivant chez notre bon gouverneur, je trouvai le dîner servi et chacun prêt à se mettre à table. Le brave homme avait mis à contribution, pour nous recevoir, la terre et la mer. Nous le grondâmes de faire de pareilles folies pour des gens qui lui étaient inconnus; mais il nous répondit que, grâce aux bonnes heures que nous lui avions fait passer, nous n'étions plus des étrangers pour lui, mais bien au contraire des amis, dont, dans aucun cas, il conserverait le souvenir toute sa vie. Nous lui rendîmes compliment pour compliment.

Nous désirions autant que possible entrer le lendemain au soir avant la fermeture de la police dans le port de Stromboli, aussi avions nous fixé notre départ à cinq heures et demie, mais notre hôte insista tant et si fort que nous n'eûmes le courage de le quitter qu'à six heures.

Avant de prendre congé de lui, il nous fit promettre que pendant la soirée nous regarderions de temps en temps du côté de sa terrasse, attendu qu'il nous ménageait une dernière surprise. Nous nous y engageâmes.

Toute la famille vint nous conduire jusqu'au bord de la mer. Le chef de la police avait bien envie de nous chercher noise, attendu l'heure avancée de notre départ; mais un mot du gouverneur, qui déclara que c'était lui qui nous avait retenus, aplanit toutes les difficultés.

Nous étions déjà sur le *speronare* et nous allions lever l'ancre lorsque nous vîmes un frère franciscain qui accourait en nous faisait de grands signes. Nous envoyâmes Pietro à terre avec la barque pour savoir ce que le bon moine nous voulait. Un frère nous avait vus déposer notre offrande dans le tronc et l'avait ouvert, de sorte que le supérieur, trouvant que nous avions trop largement payé notre hospitalité, nous envoyait une petite barrique de ce Malvoisie de Lipari, que nous avions trouvé si bon la veille.

Pendant ce temps là, l'équipage avait levé l'ancre; nous saluâmes encore une fois notre gouverneur de la main, et nos hommes, commençant à jouer vigoureusement des avirons, nous nous trouvâmes en un instant hors du port.

Dix minutes après, nous revîmes notre gouverneur sur sa terrasse, agitant son mouchoir de toute sa force; nous lui rendîmes signe pour signe, présumant cependant que n'était point encore là la surprise qu'il nous avait annoncée.

Nous fûmes un instant distraits de l'attention que nous prêtions à notre hôte par l'*Ave Maria*; nous nous étions fait nous-mêmes une habitude de cette prière; et, quoique revenu à terre et séparé de nos matelots, je fus long temps à ne jamais laisser passer cette heure sans penser à la solennité qu'elle me rappelait.

L'*Ave Maria* fini, nous retournâmes vers Lipari; le soleil s'abaissait derrière le Campo Bianco, enveloppant de ses rayons toute l'île qui se détachait en vigueur sur un fond d'or. Au reste, comme nous avions le vent contraire et que nous ne marchions qu'à la rame, nous ne nous éloignions que lentement, de sorte que nous ne perdîmes que peu-à-peu les détails du magnifique horizon que nous avions devant les yeux et dont Lipari formait le centre.

Tant que les objets demeurèrent visibles, nous distinguâmes le gouverneur sur sa terrasse; puis, lorsque le crépuscule fut enfin devenu assez sombre pour qu'ils commençassent à s'effacer, une lumière s'alluma comme un phare, qui nous permit de ne point perdre la direction du château; enfin, au bout d'une heure à peu-près de nuit complète, nous vîmes une fusée s'élancer de terre et aller s'éteindre dans le ciel.

C'était le signal d'un feu d'artifice que le brave homme tirait en notre honneur.

Lorsque le dernier soleil fut évanoui, lorsque la dernière chandelle romaine fut éteinte, je pris ma carabine, et en réponse à sa dernière politesse, je lâchai le coup en l'air.

Nous nous demandâmes si nous avions été vus et entendus de la terre, lorsque nous aimes, à notre tour, un éclair qui sillonna la nuit, et que nous entendîmes mourant sur les flots la détonation d'un coup de feu.

Puis tout retomba dans le silence et dans l'obscurité.

Comme la journée avait été dure, nous rentrâmes aussitôt dans notre cabine, où nous ne tardâmes point à nous endormir.

(La suite à un prochain numéro.)

Théâtre-Royal-Français.

Samedi 28 mai 1842. (Représentation n° 9.)

Les comédiens ordinaires du Roi, auront l'honneur de donner:

La première représentation de: LES CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES, comédie vaudeville en un acte, par MM. Mélesville, Labiche et Lefranc. Suivi du second et du quatrième acte de: LA JUIVE, musique de M. J. Halévy. Le spectacle commencera par le premier acte de: LE MAITRE DE CHAPELLE, opéra comique, musique de Paër.

On commencera à SEPT heures.

Jeudi 2 juin.

La première représentation de la reprise de: LA FAVORITE, opéra en 4 actes, musique de Donizetti.

ANNONCES.

EXPOSITION SPHÉRIQUE
et Vues disparaissant.

Spuistraat, n° 17, maison de M. NELCK.

Le propriétaire, reconnaissant pour le bienveillant accueil qu'il a reçu des nombreux visiteurs qui ont honoré son exposition de leur présence, et pour satisfaire à l'invitation de plusieurs amateurs, a l'honneur d'annoncer que l'exposition sera encore ouverte tous les jours de cette semaine à 7 1/2 h. et à 9 heures du soir.

4396. Une famille anglaise habitant un des plus beaux hôtels de Paris, serait disposée à recevoir comme pensionnaires une ou deux personnes qui désireraient faire un séjour de quelques mois dans cette capitale. S'adresser au Bureau du *Journal de La Haye*.

Librairie des HERITIERS DOORMAN *à La Haye.*

Lange Pooten, K, n° 165, *près du Kapelsbrug.*

La coupe de Corail, par Mélanie Waldor, 2 vol. f 2.50.
Le Pélerin, par le vicomte d'Arlincourt, 3 vol. 3.75.
Albert de Saint-Pouance, par le comte Horace de Viel-Castel, 2 v. 2.50.
Les prétendus, par Frédéric Soulié. 1.25.
Un mirage, par de Latouche. — *Entre parenthèses*, par E. D. Forgues. 1.25.
Am Rauchen. — Pour ne pas être treize, par Alphonse Karr. 1.25.
Thérèse Dunoyer, par Eugène Sue, tome premier. 1.25.
Mémoires de M. de Goldon, par Madame Cubières, 2 vol. 2.50.
Le marquis de Jersay, suivi de: *Mémoires de M. de Maison-Rouge*, par Paul de Musset. 1.25.
Histoire de Marie-Louise d'Orléans, par Sophie Gay, 2 vol. 2.50.
Héva, par Méry. 1.25.
Les ressources de Quinola, comédie en cinq actes, en prose, par H. de Balzac. 0.62^5.
La fille du cabanier, par Elie Berthet. 1.40.
Horace, par George Sand, 2 vol. 2.50.
Loranzino, drame en cinq actes et en prose, par Alex. Dumas. 0.62^5.
La roue de fortune, par Auguste Arnould. 1.25.
Nastasie ou le faubourg Saint Germain Moscovite, par Paul de Julvécourt, 2 vol. 2.80.
Excursions sur les bords du Rhin, par Alexandre Dumas, 3 vol. 3.75.
Aventures de Lyderic, par le même. 1.25.
Jehanne la pucelle, par le même. 1.25.
La duchesse de Mazarin, par Alexandre de Lavergne, 2 vol. 2.50.
Le morne du Diable, par Eugène Sue, 2 vol. 2.80.
Les frères de la côte, par Emanuel Gonzales, 2 vol. 2.20.
Les îlots de Martin-Vaz, par Edouard Corbière, 2 vol. 2.75.
Ce monsieur, par Paul de Kock, 4 vol. 2.50.
Mémoires de deux jeunes mariés, par H. de Balzac, 2 vol. 2.20.
Un moine méconnu, par Léon Gozlan. 1.25.
Deerslayer, ou le tueur de daims, par Fenimore Cooper, 3 vol. 4.15.
La marquise de Parabère, par la comtesse Dash, 2 vol. 2.50.
Andalousia, la perle des Andalouses, par Lottin de Laval, 2 v. 2.75.
Le Rhin, lettres à un ami, par Victor Hugo, 2 vol. 1.70.
Emerance, par Mad. Ancelot, 2 vol. 2.50.
Mademoiselle de Senneville, par le baron de Bazancourt. 1.25.
Histoire de Jérusalem, tableau religieux et philosophique, par Poujoulat, 3 vol. 4.20.
Mémoires du lieutenant-général Belliard, écrits par lui-même, recueillis et mis en ordre, par Vinet, 3 vol. 4.20.
Annuaire administratif, politique, judiciaire et diplomatique de la Belgique pour 1842. 1.70.
Annuaire de l'observatoire royal de Bruxelles, par Quetelet. 0.80.
Nouveau manuel du juré belge, par A. Tardieu. 0.62^5.
Manuel du propriétaire et du locataire à la ville et à la campagne. 0.85.
Loi du 25 mars 1841, sur la compétence civile. 0.62^5.
Loi du 10 avril 1841, sur les chemins vicinaux. 0.32^5.
Petit dictionnaire de la langue française, suivant l'ortographe de l'académie, par Hocquart, 16e édition. 0.60.
Revue de Paris, par an. 8.50.
» *Britannique*, par an. 9.50.
» *des Revues*, par an. 12.00.
» *des Deux Mondes*, par an. 12.00.
Journal des demoiselles, par an. 3.50.
La Mode, gazette des salons, par an, 13.50.
Physiologie de l'homme marié, du garçon, de l'étudiant, du chasseur, des amoureux, du protecteur et de la femme entretenue, à 35 cents la pièce.
Guides du voyageur en Hollande, en Belgique, en France, en Angleterre, en Suisse, en Italie, aux bains d'Allemagne, sur les bords du Rhin, à Londres, à Paris, à Bruxelles, etc., etc.

A ACHETER DE RENCONTRE,
Une solide, commode et spacieuse CALÈCHE DE VOYAGE, pouvant contenir à l'aise 4 personnes et 2 enfans, avec sièges de derrière, vaches, caisses nombreuses et équipement de route.
S'adresser au sieur G. Ritzenthaler, *Bleyenburg*, La Haye.

Cours des Fonds Publics.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 25 MAI.

	Int.	Cours du 24 mai.	Cours du 25 mai. Fluctuations
PAYS-BAS.			
Dette active	5	101 5/16	de 101 1/8 à 101 5/16
d° d°	2½	52 1/8	» 52 1/8 » 52 1/4
d° différée	3	—	» — » —
Billets de chance		—	» 26 1/2 » —
Syndicat	4½	93 1/16	» 93 1/8 » 93 1/16
d°	3½	—	» — » —
Société de Commerce	4½	153	152 7/8 153
d° nouvelle	5½	—	» — » —
Emprunt de 1836	4	—	» — » —
d° des Indes	5	—	» 99 1/8 à 99 1/4
RUSSIE.			
Ob. Hope & C. 1798 & 1816.	5	—	» 105 1/8 » —
d° d° 1828 & 1829.	5	—	» — » —
Fusc. ab G. L.	6	—	» — » —
Certific. en d°	6	—	» 89 1/4 » —
d° à Hambourg	5	—	» — » —
d° à Londres 1822.	5	—	» — » —
d° inscript. 1831. 33.	5	—	» — » —
Emprunt de 1840.	5	—	» 89 1/4 » —
PRUSSE.			
Obligat. Loan de 1830.		—	» — » —
Act. Loan de 50 Rix.		—	» — » —
ESPAGNE.			
Perp. ém. Amsterdam	5	—	» — » —
d° à Londres	3	—	» — » —
Passive	5	—	» — » —
Dette différée à Paris		—	» — » —
Deffered		—	» — » —
Ardouin	5	20 5/8	» 20 1/2 » 20 5/16
AUTRICHE.			
Oblig. Goll. & Comp.	4	—	» — » —
d° métalliques.	5	—	» 107 1/8 » —
d° d°	2½	—	» — » —
NAPLES.			
Certif. à Amsterdam	5	—	» — » —
d° à Naples.	5	—	» — » —
d° à Londres.	5	—	» — » —
DANEMARCK.			
Obl. à Londres.	3	—	» — » —
ANGLETERRE.			
Cons. Ann.	3	—	» — » —
FRANCE. Inscr. au G. L.	3	—	» — » —
POLOGNE. Act. 1835	4	—	» — » —
BRESIL. Cons. Ann.	5	—	» — » —
MEXIQUE. d° d°	5	—	» — » —
COLOMBIE. emp. 1824.	6	—	» — » —
PÉROU. d° d°	6	—	» — » —
PORTUGAL.			
Oblig. à Londres.	3	—	» — » —

BOURSE D'ANVERS DU 25 MAI.

	Int.	
Métalliques	5	111 1/4.
Naples	5	
Ardouin	5	20 1/8
Dette différée, ann.		—
Dito nouv.		—
Passive	5	—
Lots de Hesse		25 1/16

BOURSE DE VIENNE DU 18 MAI.

Métalliques, 5 %	108 1/2	Lots de 1834.	
Dito, 4 %	99 7/8	Actions de la Banque.	
Dito 3 %	76 1/2		

BOURSE DE PARIS DU 24 MAI.

	Cours du 23 mai.	Cours du 24 mai. Fluctuations
FRANCE.		
Cinq pour cent.	119 50	de 119 60 à 119 70
Trois pour cent.	81 75	» 81 70 » 81 80
ESPAGNE.		
Emprunt Ardouin.	24 1/2	» 24 1/4 » —
Anc. différée s. int.	—	» — » —
Nouv. dif. d.	—	» — » —
Passive.	—	» 8 1/2 » 8 3/4
NAPLES.		
Certificats Falconet.	—	» 107 80 » 107 90
PAYS-BAS.		
2 1/2 pour cent	53 3/4	» — » —
BELGIQUE.		
Dette active	—	» 103 3/8 » 103 1/2
Dito	—	» — » —
Banque belge	795 00	» 792 50 » —
ÉTATS-UNIS.		
Obl. de la Banque.	—	» — » —
Ech. oct. 1841 et oct. 1842. (Jouiss. du 15 oct. 1840.	—	» — » —
Ville de New-York, j. janvier 1841.	—	» — » —
État de New-York, j. octobre 1840.	—	» — » —
État d'Ohio, j. avr. 1841.	—	» — » —

BOURSE DE LONDRES DU 24 MAI.

Cons. 3 %	92 1/2, 1/2
Holl. dette act. 2 1/2 %	52 1/8, 5/8
Dito dite 5 %	101 3/4
Dito Emprunt 1837, 5 %	98 1/8
Espagne	22 1/8
Portug. (nouv.)	37 1/8, 3/4
Russes.	—

Nous avons reçu, à une heure avancée, les [illegible] Londres jusqu'au 25 mai.

Dans la Chambre des Communes, séance du 23 mai, Robert Peel a demandé que la Chambre se formât en comité pour l'examen du bill relatif au tarif ou aux douanes.

A la lecture de la première clause du bill, M. Hume a proposé en amendement, que les droits sur les bestiaux étrangers, pour la consommation, soient perçus d'après [illegible]. Cette motion donne lieu à de longs débats. Elle est finalement rejetée par 318 voix contre 113. Majorité pour le ministère 205.

Le prix de l'abonnement est de 26 florins par an ou 7 florins par trimestre pour La Haye, et de 30 florins par an ou 8 florins par trimestre pour les autres villes du royaume. On s'abonne au bureau *Petit Marché-aux-Herbes*, section E., N° 370, ainsi que chez tous les libraires et directeurs de postes du royaume. M. Auguste de Vigny, directeur de correspondance, à Paris, rue des *Filles-St.-Thomas* (*Place de la Bourse*), n° 5, est seul chargé des *Abonnemens* et *Annonces* pour la France.

IMPRIMERIE DE A. D. SCHINKEL.